

**Division de la Promotion de la Femme
en collaboration avec le
Bureau de soutien et de coordination du CES**

**Département des Affaires économiques et sociales
Organisation des Nations Unies**

AIDE MEMOIRE

Atelier sur le renforcement des compétences des mécanismes nationaux par les TIC

Addis Abeba, Ethiopie
23 - 27 Mai 2005

I. Introduction

La Division de la Promotion de la Femme et le Secrétariat du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au sein du Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social des Nations Unies du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies, ainsi que la Commission économique pour l'Afrique, collaborent à l'organisation d'un atelier pour les représentants de quatorze mécanismes nationaux pour la promotion des femmes en Afrique. Cet atelier identifiera des stratégies communes pour le développement des compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes par le biais de l'utilisation efficace des TIC, et développera un réseau Internet de mécanismes nationaux. Cette réunion de cinq jours pour de hauts responsables des mécanismes nationaux comprendra une formation pour des experts et gestionnaires ou spécialistes de l'information de ces mécanismes nationaux concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la gestion des connaissances et l'échange d'informations. Les participants du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont également invités.

L'atelier se déroulera à Addis-Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 mai 2005. Les pays suivants sont invités à participer : Algérie, Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Gabon, Madagascar, Maroc, Mauritanie, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe et Tunisie (14).

Cet atelier en Ethiopie est le quatrième d'une série de cinq ateliers sous-régionaux organisés par la Division de la Promotion de la Femme pour les mécanismes nationaux en Afrique et en Asie de l'Ouest. Le premier atelier s'est tenu à Windhoek (Namibie) du 19 au 23 avril 2003 ; le second atelier s'est déroulé du 24 au 28 mai 2004 à Dakar (Sénégal) et le troisième atelier a eu lieu du 10 au 14 janvier 2005 à Addis-Abeba (Ethiopie).

II. Historique

Ce projet, intitulé « Développement de compétences pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes en vue de la promotion de l'égalité des sexes dans les pays d'Afrique », a pour objectif global de développer les compétences institutionnelles de promotion de l'égalité des sexes en Afrique et en Asie de l'Ouest. L'atelier vise à renforcer les compétences des mécanismes nationaux des pays participants pour tirer un profit maximal des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de renforcer la mise en réseau,

l'échange d'information et la gestion des connaissances pour améliorer leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes.

La Plateforme d'Action de Beijing a souligné que des mécanismes nationaux de promotion des femmes avaient été mis en place dans presque tous les Etats Membres avec pour objectifs l'élaboration, la promotion de la mise en oeuvre, l'exécution, le contrôle, l'évaluation, la défense et la mobilisation du soutien pour les politiques assurant la promotion des femmes. Les mécanismes nationaux existent sous des formes diverses et n'obtiennent pas tous les mêmes résultats (par. 196). Les mécanismes nationaux de promotion des femmes servent d'unités centrales de coordination des politiques au sein des Gouvernements, leur tâche principale étant de soutenir l'intégration des perspectives de genre dans tous les domaines des politiques gouvernementales (par. 201).

La Commission de la Condition de la Femme, à l'occasion de sa quarante-septième session, a considéré le rôle des TIC par rapport à l'égalité des sexes. La discussion sur la « Participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, et leur contribution et leur utilisation en tant qu'instrument de promotion et de renforcement du pouvoir des femmes », qui s'est tenue pendant la réunion de la Commission, a mis l'accent sur le rôle des TIC et des médias comme outils de développement et centraux au renforcement du pouvoir des femmes. Ces médias et TIC sont de plus en plus utilisés pour partager des connaissances, améliorer la participation de tous les membres de la société, augmenter la mise en réseau, donner une voix aux groupes marginalisés, organiser l'action politique, renforcer le pouvoir des populations, combattre la pauvreté et accélérer le développement économique. Outre la question de l'accès des femmes à ces médias et TIC, la discussion a traité des besoins en information des femmes et des contenus disponibles. Les participants ont demandé qu'une recherche soit réalisée sur les besoins en information des femmes et sur la production de contenu local en langue locale.

Dans les Conclusions adoptées par la Commission de la Condition de la Femme à l'occasion de sa quarante-septième session, il a été noté que « les médias et les TIC offrent des outils pour améliorer le plein accès des femmes aux avantages de l'information et des nouvelles technologies et peuvent devenir les outils principaux pour le renforcement du pouvoir des femmes et la promotion de l'égalité des sexes » (par. 2). L'une des actions qui sera entreprise sera de « renforcer les compétences des mécanismes nationaux de promotion de la femme, y compris par le biais de l'allocation de ressources appropriées et de la mise à disposition de savoir-faire techniques, afin que ces mécanismes soient à la pointe de la défense des médias, des TIC et de l'égalité des sexes, et de soutenir leur participation aux processus nationaux, régionaux et internationaux liés aux questions des médias et des TIC, et d'améliorer la coordination entre les ministères responsables des TIC, les mécanismes nationaux de promotion de la femme, le secteur privé et les ONG de défense de l'égalité des sexes au sein des pays » (par. 4 (x)).

La série de cinq ateliers prévus renforcera les compétences des mécanismes nationaux dans les pays participants afin de tirer un meilleur profit des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de créer et/ou renforcer les types de mise en réseau, d'échange d'information et de gestion des connaissances qui amélioreront leur efficacité dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques pour l'égalité des sexes. La création d'un réseau Internet des mécanismes nationaux améliorera l'efficacité des mécanismes nationaux au sein de chaque pays. Cet atelier sera un outil pour renforcer les compétences des mécanismes nationaux quant à la mise en oeuvre de leurs mandats, par exemple, en soutenant leur travail en tant que défenseurs et catalyseurs de l'intégration du genre, et en soutenant la conception et l'utilisation d'une infrastructure d'information appropriée pour parvenir à l'égalité des sexes. Il améliorera également la mise en réseau et l'échange d'informations et des exemples de bonnes pratiques aux niveaux régional et sous-régional. Le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux de promotion des femmes élargira les

possibilités de mise en réseau et d'échange d'informations sur les domaines prioritaires communs.

Ce projet s'appuiera sur les compétences de professionnels africains, des décideurs nationaux pour les questions de TIC ainsi que sur les contributions du SMSI (Sommet mondial sur la société de l'information), y compris du Groupe de travail des Nations Unies sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

III. Atelier sur le Renforcement des compétences des mécanismes nationaux par le biais de l'utilisation efficace des TIC

A. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à renforcer les compétences institutionnelles des mécanismes nationaux dans les pays sélectionnés afin qu'ils utilisent efficacement les TIC pour promouvoir des politiques d'égalité des sexes fructueuses, et jouent un rôle de catalyseur pour l'intégration systématique du genre dans l'ensemble des politiques et programmes au niveau national et régional. Il offrira également une formation pratique aux gestionnaires d'information et/ou documentalistes des mécanismes nationaux afin de soutenir la mise en réseau et les partenariats entre les mécanismes nationaux par le biais du développement et de la mise à jour des bases d'information, des sites Internet et des infrastructures d'information connexes.

L'atelier a pour objectifs de :

- a) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'optimiser l'utilisation et les bénéfices de l'information, du savoir et des bonnes pratiques par le biais d'une utilisation plus efficace des TIC pour promouvoir l'égalité des sexes ;
- b) Développer des stratégies concernant l'utilisation des TIC pour la défense des intérêts, l'échange d'information et la production d'information pour parvenir à l'égalité des sexes ;
- c) Renforcer les compétences des mécanismes nationaux afin d'influencer la formulation et la mise en oeuvre au niveau national des politiques sur les TIC issues du SMSI ;
- d) Développer un réseau Internet des mécanismes nationaux des pays participants pour renforcer la coopération et l'échange d'information par la diffusion régulière d'informations sur les questions féminines et de genre, y compris par le biais des médias électroniques et de l'Internet.
- e) Sensibiliser les représentants des mécanismes nationaux, en particulier les gestionnaires d'information, à l'utilisation des TIC pour améliorer la coopération, la gestion des connaissances et l'échange d'information.

B. Résultats escomptés

L'atelier de formation aura pour résultats :

- L'identification de stratégies de développement des compétences institutionnelles d'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants des mécanismes nationaux de quatorze pays sur les aspects importants et institutionnels de l'utilisation des TIC ;
- La formation de représentants de quatorze pays aux aspects techniques de l'utilisation des TIC ;
- La conception du prototype d'un site Internet pour les mécanismes nationaux ;
- Le développement d'un cadre de réseau Internet des mécanismes nationaux.
- La capacité pour les mécanismes nationaux d'influencer les politiques et processus nationaux sur les TIC à partir d'une perspective de genre.

Grâce à l'expérience acquise à l'occasion de cet atelier, les participants devraient ensuite pouvoir utiliser le réseau électronique de manière permanente pour partager leurs expériences et devenir les leaders de la promotion de l'égalité des sexes. Les résultats des cinq ateliers seront utilisés dans le cadre de l'organisation d'un grand atelier régional pour les représentants des mécanismes nationaux d'Afrique et d'Asie de l'Ouest et pour le développement d'un réseau électronique entre ces pays.

C. Lieu et Participants

Cet atelier de cinq jours aura lieu à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie).

Le nombre de participants sera d'environ quarante-six :

- Trois représentants de chaque pays : deux experts du mécanisme national et un spécialiste de l'information travaillant avec les mécanismes nationaux ;
- Quatre décideurs dans le domaine des TIC ;
- Deux à trois membres du personnel de la Division de la Promotion de la Femme ;
- Cinq consultants/animateurs/formateurs ;
- Une à deux personnes ressource ;
- Des représentants des institutions régionales et sous-régionales ;
- Des représentants de la CEA (CAGED et DSID).

D. Questions administratives et organisationnelles

L'atelier sera organisé conjointement par la Division de la Promotion de la Femme et le Bureau de Soutien et de Coordination du Conseil économique et social, en coordination avec la CEA. La réunion de vingt-huit représentants des mécanismes nationaux, quatorze spécialistes de l'information et quatre décideurs dans le domaine des TIC, se déroulera sur cinq jours. Pendant la dernière journée, on présentera en séance plénière les résultats des discussions de la réunion, les stratégies de développement de plans d'action afin d'incorporer les perspectives de genre dans les politiques de TIC et l'utilisation efficace des TIC dans le travail des mécanismes nationaux.

Les participants à la réunion de cinq jours se réuniront en séance plénière ainsi qu'en groupes de travail. De brèves présentations par pays seront faites en séance plénière sur les situations institutionnelles, la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'utilisation des TIC actuelles. Ceci sera suivi d'un dialogue interactif animé par les consultants et personnes ressources afin d'identifier des priorités et de développer un cadre commun pour l'amélioration de la gestion des connaissances et de la défense des intérêts en utilisant les TIC, ainsi qu'un cadre pour la création d'un réseau électronique.

Les participants à la formation comprendront un spécialiste de l'information de chacun des mécanismes nationaux participants. Cette formation mettra l'accent sur l'utilisation des TIC pour la mise en réseau, la gestion des connaissances et l'échange d'information, ainsi que sur la formation en conception et mise à jour de sites Internet. Les participants discuteront le développement d'un prototype de site Internet pour les mécanismes nationaux.

E. Documentation

Les documents de travail de l'atelier comprendront les documents de référence pertinents, y compris les documents des Nations Unies, ainsi que le matériel de formation

spécialement élaboré pour cet atelier. Les participants seront invités à fournir à l'avance des informations précises par le biais d'un questionnaire, et à faire de brèves présentations sur leur expérience nationale pendant la séance plénière.

F. Budget

Le Bureau de Soutien et de Coordination du CES couvrira le coût de participation des représentants du Groupe de travail TIC des Nations Unies. La Division de la Promotion de la Femme fournira les fonds nécessaires pour couvrir l'ensemble des dépenses concernant l'organisation de l'atelier pour tous les autres participants. Ceci comprendra les frais de voyage et les indemnités journalières pour tous les participants invités, ainsi que pour les consultants et personnes-ressources.

G. Passeports et Visas

Les participants feront le nécessaire en ce qui concerne les passeports, visas et certificats de santé pour le voyage. Une note d'information sera envoyée aux participants pour les aider en ce qui concerne le voyage.

Prière d'adresser toute correspondance éventuelle à :

Anna Fälth Modersitzki
Section d'Analyse sexospécifique
Division de la Promotion de la Femme
Tél. : (917) 367-3124
Fax : (212) 963 3463
Courriel : modersitzki@un.org

Atsuko Okuda
Division des Services d'Information pour le Développement
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Tél. : 251-1-443507
Fax : 251-1-510512
Courriel : aokuda@uneca.org